Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

ÉLECTION au Conseil Départemental du Nord DU 5 JUILLET 1910

Mesdames, Mes Chères Collègues,

Je viens solliciter l'honneur de vous représenter au Conseil départemental.

Ma candidature est inspirée par l'idée d'union de toutes les institutrices du Nord, pour assurer le triomphe de nos revendications corporatives. C'est cette même idée d'union qui, il y a trois ans, me fit accepter une place dans le Conseil de l'Amicale parce que j'estimais alors, comme aujourd'hui, que l'action, pour être féconde, doit être unique et qu'elle doit avoir son centre dans le groupement qui seul est affilié à la Fédération des Amicales de France.

J'approuve donc pleinement le programme des Amicales et de l'Entente des Conseillers Départementaux ; je souhaite que les grandes questions soient sériées et qu'on n'abandonne jamais l'une d'elles avant d'avoir obtenu satisfaction.

Féministe convaincue, j'applaudis à toutes les réformes qui tendent à donner à la femme les mêmes avantages qu'à l'homme, à faire d'elle, non plus un être inférieur et sujet, mais l'égale de celui-ci.

Dans l'ordre professionnel, l'égalité de traitement des institutrices et des instituteurs, réclamée par le Congrès de Nancy et votée en principe, par la dernière Chambre, doit être poursuivie sans relâche.

En ce qui concerne les études surveillées, je partage l'avis du Conseil départemental du Nord qui a décidé de laisser au personnel de chaque école, la liberté de les organiser à sa convenance, ou d'appliquer intégralement, en cas de désaccord entre les maîtres, le règlement des études de 1893.

Dans la lutte engagée par le clergé contre l'école laïque et les instituteurs, l'Administration et les Pouvoirs Publics ont le devoir de nous protéger.

Si vous m'honorez de votre confiance, je défendrai moi-même avec énergie, soit auprès des chefs, soit au sein de nos Associations, l'institutrice qui fera appel à mon concours pour résister aux menées cléricales des associations de pères de famille ou de toute autre association qui tenterait de porter atteinte à l'enseignement laïque.

PROGRAMME

1. — Egalité de traitement des institutrices et des instituteurs.

2. — Assimilation complète des écoles maternelles aux écoles primaires élémentaires — congé supplémentaire de deux semaines aux grandes vacances — suppression de la classe du jeudi.

3. — Accessibilité de toutes les institutrices aux deux premières classes ; abrogation du paragraphe 2 de l'art. 24 de la loi du 15 juillet 1889 qui laisse en 3e classe, toutes les institutrices non pourvues du brevet supérieur.

4. — Indemnité de résidence égale pour toutes les titulaires, directrices d'école ou adjointes ; et soumise à retenue.

5. — Droit absolu à la retraite après 25 ans de services sans condition d'âge ; Retraite d'office à 60 ans.

6. — Garanties contre le déplacement d'office et la révocation ; Extension des [illegible] ations du Conseil départemental.

7. — Balayage des classes à la charge des communes dans les localités de moins de 500 habitants.

8. — Suppression des prix départementaux.

9. — Médaille d'argent avec allocation viagère de 100 francs, accordée à toute institutrice qui a accompli, sans démériter, 30 années de services.

10. — Substitution complète de l'Etat à l'instituteur en matière de responsabilité civile.

11. — Revision du règlement modèle ; suppression de l'inter-classe ; Allègement des programmes.

12. — Limitation à 50, au maximum, du nombre des élèves par classe.

Veuillez agréer, Mesdames et Chères Collègues, l'assurance de mes sentiments de bonne confraternité.

Marie ROGIER-LAMBCAT,
Directrice d'Ecole primaire élémentaire à Haubourdin.

LE XVIIe GRAND CONCOURS National et International de Tir DE ROUBAIX

LE CLASSEMENT DE LA DERNIÈRE JOURNÉE

Royauté et maîtrises. — Catégorie II, 200 m. — Maîtres tireurs. — Coins, Paris, rappel 60 540; Colange, Châlons, rappel 59 522; Courquin, Lille, rappel 60 539 59 533; Carpentier, Dunkerque, 56 512; Behague, Arras, 53 479; Jovenet, Douai, 58 490; Mucho, Fresnoy, tag. 54 490.

Premiers tireurs. — Schoneknelp, Roulers, 45 460; Demessine, Tourcoing, 46 454; Jolly, La Rochelle, 51 482.

Catégorie III, 300 m. — Tite, Lyon, rappel 57 547; Coins, Paris, rappel 58 530, 60 548; Boitout, Boisguillaume, rappel 60 539; Chérubin, Douai, 55 504.

Premiers tireurs. — Fourjous, Roubaix, 46 419.

Catégorie IV, revolver 30 m. — Maîtres tireurs. — Commandant Moreau, Rennes, rappel 54 497.

Premiers tireurs. — Commandant Angelini, Nantes, rappel 44 449; Richardet, La Chaux, rappel 46 456; Roch, Genève, 47 474, 44 453; Grassin, Bordeaux, 47 462.

Catégorie VII, vitesse 200 m. — Maîtres tireurs. — Renard Edmond, Givet, 72 113 rappel; Boitout, rappel 89 95; Commandant Moreau, 82 105.

Catégorie IV, revolver 50 m. — Maîtres tireurs. — Girardot, Nancy, rappel 50 478; Commandant Moreau, Rennes, 51 496, 48 472.

Premiers tireurs. — Moreau A., Angers, rappel 43 456; Parinaud, Limoges, 44 460; Rpsh A., Genève, 43 460; Tite, Lyon, 43 441.

Catégorie VII, Flobert 12 m. — Maîtres tireurs. — Doweney fils, Paris, 52 524.

Premiers tireurs. — Regaud André, Vanves, 50 500.

Liste des tireurs ayant obtenu des haute pointe donnant droit à la prime du concours. — Catégorie II, Patrie. — Lecouffe, Lillers, 40; Pagerot, 2 39; rappel 2 39; Nicolas, Lillers, rappel 40, 2 39; Fréminet, rappel 40, 2 39; Wauquier, rappel 2 39; Guery Louis, Châlons-sur-Saône, rappel 2 40; Legnier Lucien, rappel 40, 2 39; Richardet, 2 39; Chérubin, 2 39; Courquin, Lille, rappel 2 39; Flament, rappel 2 39; Gelvez fils, Oren, rappel 40.

Catégorie II bis, Espérance. — Behague, Arras, 2 39; Monier Paul, rappel 30; Méniot Paul, rappel 4 29.

Catégorie III, Faidherbe. — Commandant Moreau, Rennes, 40; Binnard, Bordeaux, rappel 40; Boitout, rappel 2 39.

Catégorie IV, revolver 20 m. — Gouery, Châlons-sur-Saône, rappel 36.

Catégorie V, pistolet 50 m. — Thiers Emile, rappel 36; Van Assbrock, rappel 36.

Catégorie VII, Flobert 12 m. — Calteau Albert, 40; De Mulder, rappel 40, 4 39; Beenekens, rappel 2 40, 6 39; Doweney, rappel 3 40, 2 39; Binnard, Bordeaux, rappel 3 40, 2 39; Pohs Julien, rappel 40, 3 39; De Pauw, rappel 40, 2 39.

Catégorie VIII, vitesse. — Mirceau, 12 b., rappel 13; Boitout, rappel 2 13; Berthier, 13, rappel 2 13; Bugnicourt, rappel 16, 17, 15; Renard, 13 b.; Bernard, capitaine, rappel 13; Renard Edmond, Givet, rappele 2 13, 14, 2 16; Peurière, 13.

Catégorie XII, Ball-Trapp. — Rousset, 24 pigeons; Ranse Paul, Solesmes, 26, rappel 24; Cardon, rappel 25.

Catégorie XV, Dames. — Mme L. Peurière, 30, 2 max.

La Famille Gayant quitte Douai pour Valenciennes

Hier matin, à huit heures, Gayant, Marie Cajeton, son épouse, et le Sot des Canonniers, ont été sortis des hangars de la rue Cuvelle à Douai et conduits à la gare de la petite vitesse où ils ont été déposés et soigneusement calés sur le wagon plateforme spécialement aménagé pour les recevoir.

La famille Gayant va prendre part aux fêtes de Valenciennes.

Un legs de 175,000 francs A L'INSTITUT PASTEUR

Nous avons, ces jours derniers, relaté que M. Gustave Fournier, agriculteur à Lambres, avait mis fin à ses jours dans une crise de neurasthénie.

Par son testament, déposé chez Me Vasseur, notaire à Douai, il a légué toute sa fortune, estimée 200.000 francs, à l'Institut Pasteur, à charge de legs de cinq mille francs chacun à cinq de ses petits-cousins et cousines.

Chemin de fer du Nord

Le Personnel des gares

M. Drouillal, sous-chef de gare à Calais, est nommé sous-chef de gare à Laon.

M. Fouhert, sous-chef de gare à Dunkerque, est nommé sous-chef de gare à Calais.

M. Lambin, sous-chef de gare à Soissons, est nommé sous-chef de gare à Dunkerque.

M. Decroix, sous-chef de gare à Serqueux, est nommé sous-chef de gare à Lens.

M. Schmitt, receveur chef de la grande vitesse à Formerie, est nommé sous-chef de gare à Serqueux.

M. Brunet, chef du service petite vitesse à Roubaix, est nommé en la même qualité à Rouen-Martainville par permutation avec M. Tourbies qui passera à Roubaix.

M. Maurice Chelers, employé faisant fonction de receveur grande vitesse à Doullens, nommé receveur grande vitesse.

ROUBAIX

Le ruban violet M. WAELES

Né à Roubaix, le 2 octobre 1878, M. Léon Waelès est secrétaire-trésorier de la Société (S. A. G.) le « Tir National » depuis 1904. Il est aussi président fondateur de la société de tir de l'Amicale laïque de la rue Ternaux.

Trésorier adjoint du Comité de direction de la Xe fête annuelle et du XVIIe grand concours national et international de tir de Roubaix ; secrétaire particulier du président du concours, M. Léon Waelès est bien digne de la récompense qui lui a été décernée dimanche par M. le Ministre de la Guerre.

DEPART DU 127e

Le bataillon du 127e qui depuis le 8 juin, sous les ordres du commandant Angammarre, assurait le service au grand concours de tir, quitte notre ville ce matin, à cinq heures pour regagner Valenciennes.

Ce soir, le bataillon couchera chez l'habitant, à Mouchin, canton de Cysoing.

VOL SUR UN TRAMWAY

M. Albert Timal, rentier, rue Kléber, 13, à Croix, a constaté en descendant du tram D, Grande-Place, qu'un hardi malfaiteur lui avait enlevé sa montre et sa chaîne en or. La montre porte le numéro 8147-56362.

Le service de la Sûreté recherche le voleur.

COFFRES FORTS
21, rue ROYALE LILLE GRUSON
3841

GREVE TERMINEE

Le 10 juin dernier, 26 soigneuses de la filature Cavrois-Mahieu, rue Carpeaux, se mirent en grève demandant chacune une bécleuse. Le patron a refusé mais a accordé à toutes les grévistes une augmentation de salaire de 45 centimes par jour. La grève est terminée depuis mardi matin.

IVROGNE ENNEMI DE LA POLICE

Les gardiens de la paix Derone et Ducroquet ont mis en état d'arrestation, pour ivresse et rébellion, le nommé Desgardin Henri, 28 ans, demeurant à Croix, rue des Ogiers, 422.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

L'avant-dernière nuit, un malfaiteur inconnu a tenté de s'introduire chez M. Helynck-Goffin, boulevard de Belfort, 22, en brisant le carreau d'une fenêtre. Une enquête est ouverte par M. Pagès, commissaire de police du 3e arrondissement.

LES PARIS CLANDESTINS

Mardi après-midi, les agents Gaillet, Fiévet et Herkenrath étant entrés pour l'exécution d'un mandat de justice à l'estaminet Victor Delbart, rue du Vieil-Abreuvoir, surprirent une femme Masson, née Boulet Marie, âgée de 43 ans, ménagère, demeurant rue des Vosges, 52 qui, à leur aspect, alla précipitamment se cacher dans le comptoir, derrière le débitante.

Les agents sachant que la dame Masson était connue pour se livrer aux paris clandestins aux courses de chevaux, attendu que déjà, il y a 4 ou 5 ans, elle fut condamnée pour ce motif, alors qu'elle habitait Lille, eurent l'idée de regarder sous la banquette qu'elle venait de quitter, et aperçurent sur le plancher une poignée de tickets chiffonnés et d'autres déchirés.

Amenée devant M. Dequesne, commissaire de police, chef de la sûreté, la femme Masson fut en outre trouvée porteuse d'un sac à main renfermant une soixantaine de tickets, plus une somme de 556 fr. 85.

Le tout a été saisi pour être envoyé au Parquet et procès-verbal a été dressé à la charge de la femme Masson.

En vertu de l'article 410 du Code pénal, le mobilier de l'estaminet Delbart, chez qui opérait la dame Masson, a été saisi également.

DEUX JEUNES VOLEURS DE LETTRES

Jules Pollé, chiffonnier, rue des Filatures, 48, étant venu rapporter lundi soir, au poste de la sûreté, un mandat poste qu'il avait trouvé entre les mains de son fils Joseph, âgé de 12 ans, l'agent Devogte procéda à une enquête qui lui apprit que ce mandat, ainsi que plusieurs autres avaient été volés avec la correspondance de M. Edgard Hubaux, ingénieur, dans la boîte aux lettres de son habitation, rue Nain, 41, par le jeune Girondon Edmond, 12 ans, demeurant avec ses parents, rue Magenta, 2. Le jeune Girondon et le jeune Pollé seront l'objet d'un procès-verbal pour vol et complicité.

LA FOURRIERE

Lundi, le service de la fourrière a capturé cinq toutous vagabonds.

A LA MAIRIE

Lundi à midi, dans la salle des mariages, M. Léon Roget, secrétaire général de la Mairie, nouvellement promu officier d'Académie, a été félicité par tous les employés du secrétariat qui lui offrirent des palmes.

Le petit discours d'usage fut prononcé par M. Lefebvre, chef du bureau de l'Etat-Civil.

Très touché, M. Roget a remercié le personnel de la Mairie et n'a pas caché son vif désir de voir, au cours de l'exposition de 1911, le Gouvernement récompenser quelques-uns de ses collègues.

LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE » A LA XXVe FETE REGIONALE A LILLE

Notre belle société de gymnastique a remporté de brillants succès au concours de gymnastique de Lille. En voici le détail :

Concours de section, adultes : Prix d'excellence, couronne de laurier (la plus haute récompense du concours).

Concours de section, pupilles : Prix d'excellence, couronne de laurier (la plus haute récompense du concours).

Concours de pyramides : 1er prix, 239 points 25 (la 2e société obtient 231 points 25).

Concours individuel artistique : Maréchal et Lesienne, prix couronné.

Une médaille d'argent à la Roubaisienne qui a accompli le plus grand nombre de marches.

Concours individuel athlétique : Bogaert E., prix couronné; prix simples : F. Desorle, Menu, Lecomte et Davaidier.

Concours de saut à la perche : Bogaert, Desmarescaux.

Concours individuel de natation : Derly, Decamps.

Concours individuel de saut, pupilles : Lhoest, Dejonghe, Lemahieu, Parent, Pollet, Lambert, Dupuis.

Prix spécial de préparation militaire à La Roubaisienne, pour le plus grand nombre de jeunes gens classés au concours.

Concours de préparation militaire individuel : Caudron, 3e prix couronné; Prévost, 5e prix couronné; prix simples : 2e, Berle; 3e, Delrue, Laisor 3e, Le Peler 21e, Torchy; 12e, Duprieu; 23e Cox; 27e, Canog, Secret, Dubouisse, Denis.

LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE « L'ANCIENNE » A LA FÊTE REGIONALE DE LILLE

Notre vaillante société de gymnastique et d'instruction militaire l'Ancienne vient une fois de plus de se distinguer à la fête régionale de Lille, où elle a pris part au concours de sections, en 1re catégorie avec 40 gymnastes aux appareils.

Elle a obtenu le 1er prix couronné de sections, la plus haute récompense du concours, confirmant ainsi son éclatant succès de la fête fédérale de Saint-Quentin, il y a quelques semaines.

Honneur à l'Ancienne et à son jeune chef, M. Georges Guiot, dont la valeur s'affirme de jour en jour et qui a conduit sa section avec une compétence remarquable.

EXCURSION A LA PANNE-SUR-MER

Les personnes qui désirent accompagner le Cercle Moderne le 10 juillet dans cette excursion et profiter des avantages accordés sont priées de se faire inscrire le plus tôt possible au siège, café de l'Eulle, rue Blanchemaille. Le départ est fixé à 6 heures du matin, le retour à 11 heures du soir. Prix de l'excursion 2 francs 50.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Robert Dhaenens, rue de Toulouse, 54 — Gaston Sobrie, avenue Julien-Lagache — Germaine Glorieux, boulevard d'Armentières, 30 — Estelle Vandecasteele, rue de la Macquellerie, cité St-Louis, 6 — Marguerite Provost, avenue Julien-Lagache — Germaine Vanslembrouck, avenue Julien-Lagache — Eugène Wittebolle, rue Dampierre, 25 — Marie Carlier, rue de Lannoy, 463 bis.

Mariages. — Léonard Seynaeve, employé de banque, rue du Moulin, 66 et Mathilde Delanghe, moulineuse, rue du Moulin — Victor Vandenbroucke, domestique, rue de l'Alouette, fort Lepers, 7 et Marie Symoens, cardeuse, rue du Grand-Chemin, cour Mathieu, 5.

Décès. — Florentin Sedones, 48 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache. — Berthe Verionest, 2 ans, rue du Progrès, 21.

Condition Publique des Matières Textiles DE LA VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 20 au 25 juin 1910

Soies 748 kilos — Laines peignées, 526.272 kil. — Laines filées 181.586 kil. — Blousses et laines diverses, 32.826 kil. — Cotons, jute, lin, etc., 98.865 kil. — Total : 840.297 kilos.

Conditionnement, 2.211 opérations; titrage, 976 id.; décreusage, 9 id ; dégraissage, 70 id.

Marchés à terme : de Roubaix-Tourcoing 83 107 kilos; d'Anvers, 30.241 kilos.

TOURCOING

NOS SOCIETES DE GYMNASTIQUE A LA XXIVe FETE REGIONALE DE GYMNASTIQUE DE LILLE

Nos deux sociétés de gymnastique « Union Tourquennoise » et « Jeunesse du Blanc-Seau » ont obtenu de remarquables succès à la XXIVe fête régionale de Lille.

Ces succès portés à la connaissance de l'Administration municipale ont été aussitôt affichés sur la porte principale de l'Hôtel de Ville.

Nous les transcrivons ci-dessous :

« Union Tourquennoise »

Couronne de laurier concours section ; Individuel artistique : 2 couronnes, 1 prix simple ; Athlétique ; 1 couronne, 1 prix simple ; Tir ; 4e prix, 4 prix individuels ; Natation, 1er prix, 4 prix individuels ; Préparation militaire ; 6 prix individuels.

« Jeunesse du Blanc-Seau »

Couronne de laurier concours section ; Couronne laurier concours pupilles première catégorie ; Individuel artistique : 5 couronnes, 3 prix simples ; Athlétique : 1 couronne, 2 prix simples ; Préparation militaire : 4 prix individuels.

UNE REUNION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES EAUX A LA NOUVELLE DIRECTION

La nouvelle direction du service des Eaux, construite à la limite des territoires de Tourcoing et Roubaix est prête à recevoir sa destination et la prise de possession par les employés du service est imminente.

Hier à trois heures, la commission intercommunale s'est réunie dans les locaux de la nouvelle direction. La ville de Roubaix était représentée par M. Chatteleyn, adjoint, Gavdet et Delattre, conseillers municipaux; celle de Tourcoing par MM. Léon Salembien, adjoint, Wagnon, conseiller municipal.

L'ordre du jour était chargé. Une vingtaine de questions intéressant le service y figuraient, sur lesquelles on a délibéré jusqu'à cinq heures du soir.

M. Chatteleyn, dont c'était le tour d'occuper la présidence, s'est plu à reconnaître le parfait agencement de la nouvelle direction et a félicité M. Sevin, architecte de la ville de Tourcoing, qui a fait le plan.

On sait que la nouvelle direction des Eaux se trouve au boulevard Descat, entre la rue du Fresnoy sur Tourcoing, et la rue Auber, sur Roubaix.

LA MAIN DANS UNE CARDE — Trois doigts mutilés

Un ouvrier dégorgeur du peignage de Mme veuve Fouan-Leman et fils, rue de Roubaix, M. Georges Ramont, 26 ans, s'est fait prendre la main droite dans les organes d'une carde en voulant retirer de la laine.

Le médius, l'annulaire et l'auriculaire ont été fortement mutilés. La dernière phalange de ces deux premiers doigts et les deux dernières phalanges de l'auriculaire ont dû être amputées.

Le blessé a reçu les soins de MM. les docteurs Decherf et Defossez.

La guérison demandera un mois au moins et sera suivie d'incapacité permanente partielle de travail.

VOL DE PLOMB

Vingt-cinq kilos de plomb en feuilles ont été dérobés dans une maison en construction, rue de Chevalier-Bayart, au préjudice de M. Suys, plombier, rue du Calvaire, 36.

M. Niéderis, commissaire de police du 3e arrondissement, saisi d'une plainte, a ouvert une enquête sur ce méfait.

GRÈVE TERMINÉE

Les quinze bâcleurs de la filature de coton de MM. Paul et Henri Leurent, rue de l'Epine, qui s'étaient mis en grève il y a une dizaine de jours, réclamant une augmentation de salaire de 1 franc par semaine, ont repris le travail aux anciennes conditions.

REVUE MILITAIRE DU 14 JUILLET

On nous demande l'insertion du communiqué suivant :

L'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de Tourcoing se prépare activement sous la dévouée direction de son capitaine M. Guéranger, à la grande Revue-Fête militaire qu'elle donnera le 14 Juillet, sous la présidence de M. G. Duvillier, président du Cercle des Officiers, de M. L. Lorthiois, président du Ménage, de M. Dubrulle-Desurmont, président du Sporting Club Tourquennois, et sous le patronage de ces sociétés.

Le superbe terrain du Sporting Club reçoit un aménagement tout spécial en vue des évolutions de tactique et exercices militaires et athlétiques qui composeront un très intéressant programme.

Cette manifestation patriotique et populaire sera gratuitement accessible au public qui ne manquera pas d'aller encourager nos futurs soldats et d'applaudir à leurs efforts.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Mme Hélène Baron, 23 ans, soigneuse chez M. Léon Dulieu, boulevard Gambetta, s'est blessée à la main droite en démontant des bobines. Docteur Vanlaer, 12 jours.

— M. Jules Tjobbel, 38 ans, monteur de chaînes chez MM. Toulemonde, fabricants, boulevard Gambetta, a reçu une poulie sur le pied gauche. Docteur Decherf, 15 jours.

— M. Désiré Copelin, 21 ans, ouvrier de M. Alphonse Six, rue du Flocon, s'est blessé au pouce gauche en démontant un pot de carde. Docteur Butruille, 12 jours.

EXCURSION A BRUXELLES

Par suite d'une entente, on continuera à recevoir les inscriptions pour le voyage du 10 juillet, à l'exposition, jusqu'au samedi 2 juillet. S'adresser tous les jours, de 7 heures à 8 heures du soir, aux écoles de la rue du Calvaire et de la rue des Piats.

CHARMANTE SORTIE DE L'AMICALE COLBERT

Malgré un temps peu favorable, l'excursion familiale à Tieghem de l'Amicale Colbert a parfaitement réussi. Les cyclistes seuls ont été contrariés par une pluie fine tombant sans interruption lors de leur départ, ce qui les a contraints à rebrousser chemin pour rejoindre leurs camarades au train partant de Tourcoing à 8 h. 45.

A Courtrai, un arrêt de 50 minutes permit aux excursionnistes de visiter le centre de cette belle cité flamande. L'arrivée à Anseghem eut lieu à 11 h. 10 et, après une promenade champêtre-apéritive d'une demi-heure, la caravane arriva au bois, but de l'excursion.

Là, tout le monde s'est dispersé et chacun a cherché à se restaurer, — qui sous les taillis et qui à l'hôtel, — pour se reformer ensuite et se livrer aux ébats et aux joyeux divertissements de jeunesse.

La danse a, comme de coutume, enlevé allègrement nos Colbertistes. Ceux-ci ont eu la bonne fortune de profiter de l'obligeance de musiciens-touristes de la fanfare « De Vaderlandsliefd », de Gand, qui ont mis leur talent au service de nos promeneurs, délicate attention montrant que les libéraux belges savent et aiment à fraterniser avec les républicains français. Les hymnes nationaux des deux pays ont été chaleureusement accueillis.

Toute l'après-midi fut on ne peut plus joyeuse et plus animée. Le retour s'est effectué très gaiement par le train de 2 h. 6, qui ramena nos excursionnistes à Tourcoing à 9 h. 35.

En somme, si dimanche le baromètre était à temps variable, l'Amicale Colbert a montré que le sien marque toujours « beau fixe » en fait d'amusement dans ses sorties de famille.

ÉTAT-CIVIL

Naissance. — Bargibant Fermaine, rue de l'Amiral-Courbet, 19.

Mariage. — Entre : Fourez Jean-Baptiste, rattacheur et Omez Julia, dévideuse.

Décès. — Floris Charles-Henri, 50 ans 11 mois 12 jours, domestique, rue de Gand, 60 — Cau Philomène, 71 ans 3 mois 19 jours, sans profession, rue Saint-Jacques, 41 — Vanseveren Albertine, 23 ans 2 mois 5 jours, bobineuse, rue Solférino, 21.

Ne faites aucun achat en vêtement alpaga ni tissu léger sans avoir visité les Magasins de la Cie Anglaise, Gd-Place, Lille & Gd-Place, Cambrai.

LILLE

Après les Fêtes de Gymnastique

Voici la fin du palmarès publié hier :

Concours de préparation militaire

Prix couronnés. — 1. Catleau, [illegible] 2. Dewilde, Etoile de Calais — 3. [illegible], Roubaisienne — 4. Dreville, Etoile des Mines d'Ostricourt — 5. Prévost, Roubaisienne.

Prix simples. — 1. Vergotte, Renaissance Madeleinoise — 2. Berle, Roubaisienne — 3. Lateur, Roubaisienne — 4. Delerue, Roubaisienne — 5. Lecomte, Sentinelle de Reims — 6. Dames, Avenir d'Audruicq — 7. Sommerlynck, Jeunesse Lilloise — 8. Lane, Ancienne, de Roubaix — 9. Pels, Roubaisienne — 10. Langlart, Avenir du Chemin de fer, Lille — 11. Torchy, Roubaisienne — 12. Duprez, Roubaisienne — 13. Chevalier, Etoile des Mines d'Ostricourt — 14. Repassé, société de gymnastique d'Arras — 15. Gosle, St-Maurice-Fives, Lille — 16. Brusseo, Sentinelle de [illegible] — 17. Theuvinck, Etoile de Calais — 18. [illegible], Etoile des Mines d'Ostricourt — 19. Ménard, [illegible] — 20. Rousset, Avenir du Vieux-Lille — 21. Degouy, société de gymnastique, St-Omer — 22. Cambray, Avenir d'Aniche — 23. Heyghe, St-Maurice-Fives, Lille — 24. Dethoo, Patriote Merville — 25. Delfosse, Avenir du Chemin de fer — 26. Welcomme, Union Tourquennoise — 27. Delmail, Fraternelle de Becquoy — 28. Cogneau, Roubaisienne — 29. Carré, Roubaisienne — 30. Demaine, Avenir d'Audruicq — 31. Poutuman, Etoile des Mines d'Ostricourt — 32. Cuisinier, société de gymnastique d'Arras — 33. Lecocq, Patriote Estairoise — 34. Van Hooland, Patriote de Croix — 35. Dupont V., Ancienne de Roubaix — 36. Delacroix, Avenir d'Aniche — 37. Quenall, Patriote de Croix — 38. Hanneman, Patriote Merville — 39. Loquet, Avenir d'Aniche — 40. Potier, Avenir du Vieux-Lille — 41. Conquette, Etoile Armentiéroise — 42. Thieffry, Avenir d'Aniche — 43. Bos, Seclinoise — 44. Dehouvry, Lannoyenne — 45. Descamps Félix, St-Maurice-Fives — 46. Rogeau, Patriote d'Estaires — 47. Jouvenel, Patriote de Croix — 48. Pindinier, Avenir du Chemin de fer, Lille — 49. Lecomte, Patriote de Croix — 50. Secret, Roubaisienne — 51. Hus, Patriote Estairoise — 52. Bauvin, Seclinoise — 53. Langlart, Patriote de Croix — 54. Vanthuyle, Etoile Armentiéroise — 55. Grouit Georges, Seclinoise — 56. Noël, Avenir d'Aniche — 57. Debouvère, Roubaisienne — 58. Leplancq, Avenir du Vieux-Lille — 59. Bernard, Union Tourquennoise — 60. Verleuven, Ancienne de Roubaix — 61. Remle, Seclinoise — 62. Sameyn, Patriote de Croix — 63. Bernard, Seclinoise — 64. Depoolère, Patriote de Croix — 65. Denis, Roubaisienne — 66. Colette, Seclinoise.

Un double accident

Un couvreur tombe de dix mètres, se fracture le crâne et blesse une passante

A deux heures dix, rue Sainte-Catherine, cour du Beau-Bouquet, s'est produit un pénible accident qui aura peut-être une issue mortelle.

M. Henri Lackeman, 46 ans, couvreur, au compte de M. Noé, entrepreneur, rue Saint-André, 57, étant monté sur un échafaudage d'une hauteur de dix mètres, perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Dans sa chute, il renversa une passante, Mme veuve Roman, 50 ans, ménagère, 4 bis, cour du Beau-Bouquet. La malheureuse fut projetée sur le sol et ne put se relever elle-même.

Le docteur Richard vint donner des soins aux deux blessés : le couvreur avait le crâne fracturé avec enfoncement de la paroi osseuse ; une voiture d'ambulance transporta l'infortuné en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur ; son état est très grave.

Mme Roman avait une forte entorse au genou gauche : elle a été reconduite à son domicile.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

M. BROUILLARD A TOURCOING

Affluence de monde tous les jours pour rendre visite à M. BROUILLARD, le célèbre opticien si avantageusement connu.

Comme le bon vin, ses lunettes n'ont pas besoin d'enseigne, et les milliers de personnes qui en font usage savent bien qu'avec les verres périscopiques de M. BROUILLARD, elles peuvent travailler comme à l'âge de 15 ans, et cela pour une dépense très minime, dans la contrée.

M. BROUILLARD est visible à l'Hôtel du Cygne, à Tourcoing, jusqu'au lundi soir 4 juillet.

Consultations gratis. 881-30-1

Je ne fume que le NIL

Feuilleton du 29 juin 1910 N° 2

Le Crime de la rue Childebert

par Paul BERTNAY

C'est là, à deux kilomètres du village, que s'élève la belle habitation des Paircin du Castel.

M. Paircin du Castel est un homme de soixante ans environ, grand, droit, mince, sec. Sa fortune est considérable. Il l'a gagnée dans de grandes affaires commerciales conduites avec une activité et un talent tout à fait remarquables.

Distingué, instruit, homme de goût et d'esprit, il a pour défaut capital — et terrible — une raideur et une violence excessives.

Cet homme, bon au fond et dont chacun apprécie la haute valeur, est redouté de ses voisins avec lesquels il a sans cesse maille à partir pour des futilités et il est craint comme un tyran dans sa maison.

Tout le monde tremble autour de lui, femme, enfant, domestiques, ouvriers. Personne ne lui sait gré du bien qu'il fait abondamment : il n'a jamais su doubler la valeur d'un présent par un mot affable et un sourire.

Mme Paircin du Castel est une méridionale, née à Arles, où son seigneur et maître l'a rencontrée un jour chez un de ses correspondants. Excellente femme, aimant son mari, mais craintive devant lui, elle prend sa revanche dès qu'il est loin de la maison, en rabrouant à son tour tout son monde.

Chez elle, pas de raideur, mais des emportements méridionaux qui se grisent eux-mêmes. Il faut ajouter que, le pied levé, elle ne pense déjà plus à ce qui, cinq minutes avant « lui faisait tourner le sang » — et le sang lui tourne avec un petit accent d'Arles dont elle n'a jamais pu se défaire.

Les Paircin du Castel habitent Chasselay été et hiver. Leur propriété est un grand domaine d'exploitation où M. Paircin du Castel fait des essais de culture qui lui reviennent très cher, mais qui lui font obtenir des médailles d'or à tous les comices.

Elle s'ouvre par un magnifique portail en serrurerie sur le chemin de Chasselay à Quincieu. Un jardin anglais, très moderne, mais déjà touffu et qu'on appelle un peu ambitieusement le Parc, entoure la maison, riche construction bourgeoise bâtie sur le modèle général des villas cossues des bords de la Saône.

Un corps de logis flanqué de deux pavillons, un rez-de-chaussée élevé auquel on accède par des perrons et qui ressemble, autour d'un vestibule traversant la maison toutes les pièces de réception et d'usage commun, salons, salle à manger, bibliothèque, fumoir, billard ; un premier étage où sont les chambres à coucher ; un second étage mansardé où logent les gens de service, tel est le « château. »

Autour, les grandes pelouses arrosées, légèrement creusées dans leur centre et figurant ainsi quelques ondulations de prairies, de massifs d'arbres à la mode, conifères rares, essences à feuillages variés, magnolias et tulipiers, — plus loin, la pièce d'eau qui se perd, sinueuse, avec son pont et son île où se cache, sous les saules, un pavillon confortable ; plus loin encore le potager, les serres et l'orangerie. A gauche, en entrant les écuries hollandaises, correctement encadrées de leur décor de brique rouge et de leurs charpentes de bois peint à l'ocre jaune.

C'est la riche banalité d'un rêve « après fortune faite ». M. Paircin du Castel a trouvé, il y a vingt ans, ce domaine à vendre et cette installation toute agencée. Il a simplement apporté là ses livres, ses tableaux et ses meubles. Il s'occupe peu, au surplus, des détails d'intérieur. Levé de grand matin, il gourmande valets, cochers et jardiniers et veille au travail des ouvriers agricoles qu'il emploie toute l'année.

Pour un rien, il casse aux gages le premier qui lui déplaît et ses gens l'appellent entre eux « Rabajoie ». Il le sait et n'en perd pas une occasion de tempêter.

En somme, la vie s'écoule à la Marolière (c'est le nom de la propriété), uniforme et égale, sinon paisible.

Pendant l'été pourtant, le dimanche matin, on voit arriver une américaine attelée d'un cheval bai et conduite par un grand et beau jeune homme. C'est M. Paul, c'est M. Paircin du Castel fils qui vient passer la journée chez ses parents.

Paul du Castel — c'est ainsi qu'il abrège son nom sur ses cartes de visite — est intéressé dans une maison d'agent de change. Seulement, il est heureux pour lui que ses associés fassent ses affaires en même temps que les leurs. Pour sa part, il est d'une négligence et d'une insouciance célèbres à la Bourse. Jamais financier n'eut moins que lui le sens de la finance. Il aurait peut-être été un peintre de talent ou un avocat de génie, mais les chiffres l'assomment et les reports et primes sont pour lui un insupportable cauchemar.

Malheureusement son père avait décidé qu'il serait agent de change et il a fallu s'incliner devant sa volonté. M. Paircin du Castel n'admettait pas d'observation quand il avait pris une décision ou donné un ordre.

Paul sortant du collège avait fait son droit à Paris. Immédiatement après, on l'avait placé dans les bureaux de M. Ghislain, un vieux praticien, titulaire d'une des meilleures charges de la ville et, après deux ans de scènes violentes, chaque fois que lui arrivaient des plaintes causées par le manque d'assiduité de son fils, M. Paircin du Castel avait saisi une occasion inespérée et acheté à ce jeune homme une part importante du cabinet de son patron.

Mais alors la négligence de Paul du Castel s'était changée en désertion. Pendant des mois entiers on ne le voyait pas au bureau. En même temps, sa situation étant devenue fort belle, il menait une vie de plaisirs qu'il ne connaissait guère au temps où il n'avait à sa disposition qu'une modeste pension d'étudiant et de jeune homme et son père attendait avec impatience le moment de le marier pour l'arracher aux habitudes et aux fréquentations où il perdait son temps, où il écornait sa fortune et où il compromettait sa santé.

On comprend, dans ces conditions, que la visite traditionnelle du dimanche n'était pas d'une gaîté folle. Paul quittait sa garçonnière, son petit entresol de la place Morand avec l'enthousiasme d'un condamné qui subit sa peine. Comme son père, il était raide et cassant. Comme sa mère, il avait des explosions de colère méridionale et la journée finissait rarement sans quelque algarade à laquelle, d'ailleurs, tout le monde s'attendait.

L'hiver, il venait beaucoup moins, prétextant le mauvais temps et le froid et érigeant en principe une saison de quelques mois dans le midi, dont une bronchite autrefois très grave, et maintenant très complaisante, légitimait la nécessité.

A l'automne, il envoyait à la campagne, chez son père, son cocher, son cheval et la voiture et il attendait les beaux jours pour les ramener à Lyon. Une femme de charge suffisait à son service et il mangeait au restaurant ou au Club nautique dont il était un des membres les plus assidus.

Au surplus, et depuis quelque temps, un grand changement se préparait dans sa vie : il allait très prochainement se marier.

VIII

On était dans la seconde quinzaine de septembre, un dimanche. Depuis quelque temps déjà, Paul du Castel avait renvoyé à la campagne son équipage et son cocher.

Il était en effet installé chez des amis de la famille habitant, tout près de Villefranche, le vieux château de Larnage, dont les hautes futaies descendent jusqu'au bord de la Saône, et il prenait le chemin de fer pour aller de temps en temps voir ses parents.

Son domestique, M. Eugène, un joli imbécile, faisait le désespoir de M. Paircin du Castel qui avait pris en grippe cette figure bête et suffisante et qui, cependant, ne pouvait — comme s'il lui eût appartenu — en débarrasser sa maison.

Quand il avait soigné son cheval, astiqué ses harnais et lavé sa voiture, M. Eugène n'était bon à rien, sinon à conduire et, pour en tirer quelque chose, M. Paircin se laissait mener par lui à la messe du dimanche, pendant que le cocher de la maison s'occupait à quelque autre besogne.

M. Eugène avait spéculé huit ou dix jours auparavant sur l'antipathie de M. Paircin du Castel pour demander un congé d'une semaine. Il voulait se montrer à sa famille, dans son village natal, et il avait aussitôt obtenu sa permission, accompagnée de cette bonne parole :

— Allez, allez et ne vous pressez pas pour revenir. Je me passe très bien de vous ici.

Mais on se lasse de tout, même d'un séjour dans un trou perdu des montagnes de la Loire, et M. Eugène était rentré à Chasselay après huit grands jours de villégiature et d'épanchements intimes.

C'est donc lui qui avait eu l'honneur de conduire à la messe M. et Mme Paircin du Castel. Cette formalité hebdomadaire était de celles auxquelles, à la Marolière, on n'eût pas manqué pour un empire.

Mme Paircin était pieuse ; M. Paircin professait des opinions très réactionnaires et c'était pour lui une protestation et un défi que cette arrivée pompeuse à l'église, devant les paysans goguenards attablés au cabaret d'en face.

Ce jour-là, tout s'était passé de la façon habituelle et M. Eugène, descendu à son tour de son siège, fumait un cigare devant ses chevaux, quand il sembla prêter l'oreille avec une véritable émotion aux propos de deux ou trois paysans qui bavardaient sur le seuil de la remise.

Ils commentaient l'aventure dont les journaux de Lyon, depuis plus d'une semaine, emplissaient leurs colonnes, la découverte du cadavre de Manette Brassin, au numéro 22 bis de la rue Childebert.

(A suivre.)

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT RENOMMÉ
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
96, rue Nationale, Lille